## Recettes fiscales—Partage

sonnes âgées parce qu'elles ne participent pas pleinement à cet accroissement de la richesse. Cette situation intenable qui existe maintenant à Edmonton est un indice révélateur des problèmes que connaît une ville moderne pourtant prospère et en pleine croissance.

Pour pouvoir faire face à l'augmentation du nombre des personnes âgées et fournir les services dont elles auront besoin, ne serait-ce que pour continuer à vivre dignement et rester autonomes, la section de planification sociale d'Edmonton s'est lancée dans un programme à longue échéance. Ainsi que le dit le rapport:

Les tentatives en vue de répondre à des besoins non satisfaits, l'inflation et l'augmentation prévue de la demande auront pour effet de faire passer les coûts à un niveau beaucoup plus élevé que ce n'aurait été le cas si l'on maintenait les différents types de services à leur niveau actuel.

Au lieu de procéder à des réductions, la ville d'Edmonton devra s'assurer de ressources supplémentaires pour satisfaire ces besoins accrus. Elle ne pourra le faire si elle doit dépendre d'une assiette fiscale limitée aux impôts fonciers. Les impôts fonciers ne sont pas des impôts qui augmentent au même rythme que la croissance économique. Annuellement, les taxes locales croissent au taux de 4 à 5 p. 100 alors que les dépenses des municipalités augmentent à un taux de 10 à 12 p. 100. A ces difficultés vient s'ajouter le fait que le taux d'inflation a doublé au cours de la dernière décennie et que le dollar canadien est à son point le plus bas en 45 ans; comme cela coûte à la ville d'Edmonton 6 à 7 millions de dollars de plus cette année, chacun de ses contribuables doit verser \$30 par année de plus qu'il ne le devrait-et sans recevoir le moindre service de plus. Entre-temps, le gouvernement fédéral poursuit son petit bonhomme de chemin car sa source de revenus prend de l'expansion; les recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers ont quintuplé au cours de la décennie du premier ministre (M. Trudeau).

Pour combler l'écart entre les revenus tirés des taxes et les dépenses de services, les municipalités ont toujours compté sur les subventions fédérales et provinciales. Le gouvernement albertain a annoncé en janvier qu'il triplerait l'aide provinciale accordée pour répondre aux besoins de réseaux de transport urbain. Cette mesure qui arrive à point allégera jusqu'à un certain point les difficultés budgétaires d'Edmonton et lui permettra de continuer à améliorer son réseau de transport public.

Nous savons maintenant que l'on prolongera bientôt le réseau de transport par rail jusque dans la partie sud, y compris le quartier de l'université et Mill Woods éventuellement. Cette généreuse subvention provinciale contraste avec l'attitude du gouvernement fédéral qui a trouvé une échappatoire en donnant une définition étroite au transport interurbain de façon à exclure le réseau de transport intra-urbain d'Edmonton. C'est un problème sur lequel nous sommes revenus souvent à la Chambre et je ne m'y attarderai pas maintenant.

Les subventions que le gouvernement fédéral a versées à Edmonton l'an dernier s'élèvent à 6.4 millions de dollars. Toutes ces subventions ont été accordées à des conditions qui ont eu pour effet d'empêcher la ville d'Edmonton de les utiliser à son gré, la forçant à financer des projets qui souvent n'occupaient pas un rang très élevé dans ses priorités mais qui par contre pouvaient s'avérer politiquement rentables pour le gouvernement fédéral.

La semaine dernière, en compagnie de mes collègues d'Edmonton, j'ai rencontré le maire Parves et les échevins de la ville et j'ai personnellement étudié leur plainte à l'effet que le gouvernement ne consultait pas les municipalités avant de commencer des projets d'emploi à court terme ou de services sociaux et que pourtant c'était les gouvernements municipaux qui recevaient les plaintes du public quand ces programmes prenaient fin. Ce genre d'improvisation ne facilite pas le travail de planification rationnelle que doivent faire les villes pour répondre aux demandes actuelles et futures.

Comme les villes comptent sur les paiements de transfert fédéraux et provinciaux pour assurer une partie importante de leurs revenus—32 p. 100 en 1974-1975—elles ne peuvent entièrement se gouverner elles-mêmes. La Fédération canadienne des maires et des municipalités, dans son étude du régime de financement public du Canada déclare:

Le recours croissant aux subventions provinciales et fédérales assorties de conditions conduit fatalement à la mort de l'autonomie municipale telle que nous la concevons.

L'autonomie des municipalités est importante parce qu'elles sont proches des citoyens. Cette proximité permet un meilleur contrôle de la part des administrés, mais à la condition expresse que les pouvoirs locaux ne tombent pas sous la coupe des pouvoirs externes.

Un système plus décentralisé à l'échelon local et qui en même temps satisferait mieux les besoins des citoyens, serait plus économique. Les pouvoirs locaux coûtent trois fois moins cher par habitant en charges administratives que l'administration fédérale. On pourrait difficilement prétendre qu'ils gaspilleraient l'argent des contribuables, quand les frais de la Fonction publique fédérale ont augmenté de 44 p. 100 malgré la promesse du premier ministre de réduire de 10 p. 100 le nombre des fonctionnaires.

Quand les subventions fédérales et provinciales ne permettent pas aux municipalités de couvrir leurs dépenses, elle recourent à l'emprunt. Les ressources qu'elles se procurent ainsi servent principalement à l'aménagement des réseaux indispensables de voirie, d'égouts et d'adduction ainsi que des centres de loisirs.

Le programme d'amortissement des dettes municipales, lancé récemment en Alberta avec un budget de 1 milliard, va fournir à Edmonton 239 millions pour l'amortissement à 90 p. 100 de sa dette actuelle. L'Alberta fait ainsi un effort louable pour améliorer la situation obligatoire de ses municipalités. L'importance de ce budget albertain de 1 milliard témoigne de la gravité de l'endettement municipal au Canada. Ces subventions spéciales mettent en lumière le grand besoin qu'ont les municipalités d'un afflux systématique de ressources.

D'ailleurs la situation des municipalités des autres provinces moins riches que l'Alberta demeure toujours aussi critique. Elles ne peuvent compter sur des excédents de caisse. Elles ont besoin de revenus immédiats pour amortir leurs dettes, et de revenus futurs pour en empêcher l'aggravation. Les municipalités ne peuvent continuer à être déficitaires dans l'espoir que l'argent viendra bien un jour si elles savent attendre assez longtemps. Il faut qu'elles puissent compter sur des échéances précises.

A plus long terme, il faudra que les villes disposent de ressources plus stables et plus prévisibles que les impôts fonciers, les subventions et l'emprunt. L'accès direct des municipalités à la fiscalité n'entraînerait pas une augmentation de